

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le sept septembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. MUFFAT Bruno <u>Date de convocation</u> : 2 septembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22108</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p>Suppression des groupes de travail</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - Mme QUOEX Valérie – M. BRAIZE Richard</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent</p> <p><u>Procuration</u> : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel</p>

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'annuler la délibération en date du 23 mai 2020 ayant créé les groupes de travail.

Il indique que le travail de ces groupes sera repris par les commissions municipales.

Le conseil après en avoir délibéré,

- **VALIDE** la suppression des groupes de travail, indiqué dans la délibération susvisée.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

